

## Table de concertation sur la pénurie de main-d'œuvre infirmière

Les travaux entourant la Table nationale du projet de main-d'œuvre pour le réseau de la santé et des services sociaux se sont poursuivis jusqu'à la fin mars. Lors de la dernière rencontre à laquelle participait la Fédération, l'organisation du travail, les conditions de travail et d'exercice ainsi que la formation continue ont été discutées. Le 31 mars dernier, la présidente de la Table, madame Lise Verreault, devait déposer son rapport au ministre Philippe Couillard. Une prochaine rencontre est prévue le 29 avril.

## Projet expérimental du Dossier de santé du Québec

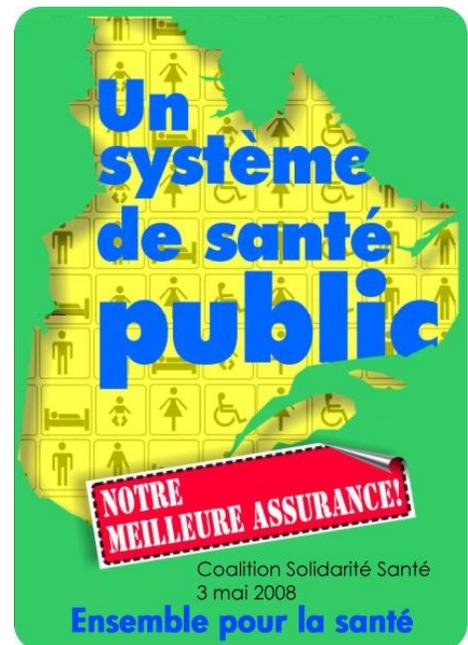
En février dernier, la Gazette officielle du Québec publiait un avis d'intention de mise en œuvre du projet expérimental du Dossier de santé du Québec (DSQ) dans la Capitale-Nationale. Le DSQ permettra aux intervenant-e-s habileté-e-s d'accéder électroniquement à certains renseignements de santé relatifs aux personnes n'ayant pas signifié leur désir de se retirer de cet outil. Ainsi, la FIQ a fait parvenir au ministre de la Santé et des Services sociaux une série de commentaires sur les modalités prévues. Le projet d'implantation du DSQ présume toutefois de l'adoption de divers projets de loi, notamment le projet de loi 70. Par le biais d'un mémoire qu'elle fera parvenir sous peu à la Commission des affaires sociales, la Fédération aura donc l'occasion d'émettre d'autres commentaires et, surtout, les réserves qu'elle entretient au sujet du déploiement du DSQ dans l'ensemble du Québec.

## Protéger les droits des femmes en matière de santé reproductive

En mars dernier, le gouvernement fédéral a adopté en deuxième lecture le projet de loi C-484 - *Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels* qui vise à modifier le Code criminel en reconnaissant un statut juridique au fœtus. Ainsi, cette loi modifierait la définition actuelle, soit qu'un enfant ne devient un être humain que lorsqu'il est sorti et vivant du sein de sa mère. Le droit du fœtus serait ainsi mis en opposition avec le droit des femmes de disposer de leur corps et de choisir de poursuivre ou d'interrompre leur grossesse. La Fédération a déjà signifié son opposition à ce projet de loi et suivra le dossier de très près.

## Rapport Montmarquette

Le rapport Montmarquette, commandé il y a quelques mois par le ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a été déposé le 10 avril dernier. Ce rapport propose l'abandon des bas tarifs pour les services publics tels que l'électricité, l'éducation universitaire et les garderies afin qu'ils reflètent les coûts réels engagés. La FIQ se méfie de l'absence de prise de position de la ministre et doute fort du tablettage du rapport. Une situation similaire s'était produite au moment du dépôt du rapport Castonguay, mais le gouvernement s'était tout de même empressé de mettre en application plusieurs de ses recommandations.



## Ensemble pour la santé à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

N'oubliez pas la grande manifestation du 3 mai prochain.

Informez-vous auprès de votre équipe locale.